



Monsieur Thierry LARONDE

GROUPE  
LES RÉPUBLICAINS

Le Président

Paris, le 06 SEP. 2024

Réf. : BR/PG/cl 2024-437

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu le courrier que vous avez bien voulu m'adresser et vous en remercie.

Avant toute chose, je vous prie de bien vouloir excuser le délai de ma réponse.

La question de la responsabilité du Président de la République que vous abordez est un sujet fondamental. Dans une démocratie mature comme la nôtre, il est en effet anormal que le garant des intérêts fondamentaux de la nation puisse échapper à tout contrôle réel pendant la durée de son mandat.

Cependant, le concept de référendum révocatoire que vous avancez ne me semble pas répondre à l'exigence d'une meilleure reddition de compte de la part du Président de la République auprès du peuple souverain. Outre la perpétuelle menace qu'un tel mécanisme ferait planer sur l'action du chef de l'État, le poussant ainsi à l'immobilisme, le référendum révocatoire ne générerait qu'une grande instabilité institutionnelle contraire à la lettre et à l'esprit de la Constitution voulue par le général de Gaulle.

D'autres instruments sont envisageables pour améliorer le contrôle de l'action du pouvoir exécutif et la réorienter le cas échéant selon les volontés du peuple souverain, parmi lesquels le découplage des élections présidentielle et législatives pour éviter que les secondes soient la réplique sismique de la première ; l'élargissement du champ référendaire afin d'y inclure des sujets d'importance vitale pour l'avenir de notre nation comme l'immigration ; la simplification des modalités de recours au référendum d'initiative partagée ; etc.

Soyez assuré, Monsieur, que la famille politique à laquelle j'appartiens, fière héritière du général de Gaulle, mènera une réflexion de fond sur ces sujets institutionnels et constitutionnels à l'occasion de sa refondation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Bruno RETAILLEAU